



In partnership with
Canada

Avis d'appel d'offres

Recrutement d'un consultant spécialisé pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social et l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Social pour le projet Making Trade Work for Women in West Africa

Références :	80050 MTWW-CI
Ligne budgétaire	1401300 – Experts climate-smart practices, renewable energy solutions, and disaster risk reduction measures for enterprises
Date de publication :	03 avril 2026
Termes de Référence :	Recrutement d'un consultant spécialisé pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social et l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Social pour le projet Making Trade Work for Women in West Africa
Projet	Making Trade Work for Women in West Africa (MTWW)
Structure	Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI)
Pays	Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Nigeria
Délai de soumission (date et heure)	Les dossiers doivent être soumis au plus le 1 ^{er} mai 2026 à 17 heures (Heure GMT)
Mode de soumission	Les soumissions seront acceptées par voie électronique à mtww.communication@ceci.ca

Partie 1 : Avis d'appel d'Offres

Le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) lance un appel d'offres en vue du recrutement d'un consultant ou d'un cabinet spécialisé pour la réalisation d'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Social (PGES) dans le cadre de la mise en œuvre du projet Making Trade Work for Women in West Africa (MTWW).

Le projet **Making Trade Work for Women in West Africa (MTWW)** est mis en œuvre par un consortium composé du **CECI** et de **TradeMark Africa (TMA)**, avec l'appui financier de **Affaires Mondiales Canada (AMC)**. Le projet vise à renforcer la participation et la compétitivité des femmes commerçantes et entrepreneures dans le commerce régional en Afrique de l'Ouest, notamment en améliorant leur accès aux marchés et en renforçant leurs capacités à saisir les opportunités offertes par l'intégration économique régionale.

Dans le cadre du composante 1300 - Des chaînes de valeur régionales renforcées, inclusives et écologiquement durables et spécifiquement de la sous composante 1330- Amélioration des connaissances et de l'application de produits et de pratiques commerciales écologiquement durables par les femmes commerçantes, le CECI souhaite recruter un **consultant ou cabinet spécialisé** chargé de conduire une **Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)** afin d'identifier, analyser et évaluer les impacts potentiels des activités du projet sur l'environnement et les communautés concernées, ainsi que de proposer des mesures d'atténuation appropriées. Cette étude devra également permettre l'élaboration d'un **Plan de Gestion Environnementale et Social (PGES)** conforme aux exigences réglementaires nationales et aux standards applicables du projet.

Les consultants ou cabinets intéressés sont invités à soumettre des offres **technique et financière complète**, incluant toutes les informations requises et les documents exigés dans les termes de référence du présent appel à propositions.

Les offres devront être soumises **par voie électronique** à l'adresse suivante : **mtww.communication@ceci.ca** au plus tard le **1^{er} mai 2026 à 17 (heure GMT)**.

Les offres reçues **après la date limite, incomplètes** ou **non conformes** aux exigences du présent appel d'offres ne seront pas prises en considération. Les offres seront évaluées conformément aux critères d'évaluation définis dans les termes de référence et selon les procédures du **manuel de gestion de projet du CECI**.

L'émission du présent appel à propositions ne constitue en aucun cas un engagement de la part du CECI quant à l'attribution d'un contrat. Le CECI se réserve le droit de rejeter tout ou partie des offres reçues. Tous les coûts liés à la préparation et à la soumission des offres sont à la charge des soumissionnaires.

Le **dossier complet de l'appel d'offres** peut être obtenu en écrivant à l'adresse suivante : mtww.communication@ceci.ca.

La coordonnatrice Régionale

Halima Ouattara

Partie 2: Termes de référence

2.1. Contexte et justification

Les femmes représentent une part majeure des acteurs/trices du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest mais elles opèrent encore majoritairement dans des conditions de forte informalité, avec un accès limité au financement, à l'information de marché et aux réseaux structurés.

Pour répondre à ces enjeux, TradeMark Africa (TMA) et le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI), avec l'appui financier d'Affaires mondiales Canada, mettent en œuvre le projet Making Trade Work for Women in West Africa (MTWW) sur la période 2024-2030 dans six pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Togo), avec un accent particulier sur les corridors Tema-Ouagadougou et Abidjan-Lagos. Le projet vise à contribuer à une croissance économique inclusive et durable en renforçant l'accès des femmes aux opportunités commerciales régionales dans le cadre de la ZLECAf.

Dans la mise en œuvre du projet, une analyse des chaînes de valeur a permis d'identifier les chaînes de valeur à fort potentiel pour le commerce régional des femmes. À l'issue de cette analyse, les chaînes de valeur suivantes ont été présélectionnées : manioc, légumes (oignon, tomate, gombo et piment), fruits (ananas et mangue), riz et autres céréales transformés et oléagineux (produits transformés du karité et graines de palme) et un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour sélectionner des entreprises féminines qui y exercent leurs activités de commerce régional.

Dans le cadre de la sous composante 1330- Amélioration des connaissances et de l'application de produits et de pratiques commerciales écologiquement durables par les femmes commerçantes, les enjeux environnementaux et climatiques associés à ces chaînes de valeur doivent être analysés plus en profondeur et mieux pris en compte dans les maillons de la transformation et de la commercialisation. Les principales préoccupations concernent notamment :

- la gestion insuffisante des déchets issus de la transformation agroalimentaire ;
- les risques de pollution (eaux usées, fumées, résidus organiques) liés aux procédés de transformation ;
- l'utilisation répandue d'emballages non durables ou polluants ;
- les capacités limitées des actrices à se conformer aux normes environnementales et de qualité ;
- la forte exposition des filières aux aléas climatiques affectant la production, la conservation et le commerce.
- les impacts négatifs dans les chaînes de logistique et transport des produits sur les marchés régionaux.

La présente étude environnementale complémentaire vise à approfondir les analyses des impacts environnementaux des chaînes de valeur régionales sélectionnées, à identifier les solutions techniques et organisationnelles à envisager, ainsi que les partenariats stratégiques à développer pour atténuer ces impacts.

2.2. Objectif principal

L'objectif principal de l'étude est de **compléter et approfondir les analyses environnementales préliminaires déjà réalisées**, avec un accent particulier sur la gestion des déchets et pollutions, la consommation d'énergie et d'eau, les émissions liées au transport, ainsi que sur les solutions de verdissement adaptées aux entreprises féminines. L'étude aboutira également à l'élaboration d'un **Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** opérationnel pour le projet MTWW.

2.3. Objectifs spécifiques

Cette étude portera sur les enjeux environnementaux des chaînes de valeur sélectionnées avec un focus particulier sur :

- la gestion des déchets et sous-produits de transformation ;
- la prévention des pollutions liées aux procédés de transformation ;
- la promotion d'emballages plus durables et moins polluants ;
- La réduction des consommations d'énergie et des émissions liées au transport (régional et international) et à la transformation industrielle

De manière spécifique, elle vise à :

- Approfondir l'évaluation des impacts environnementaux des chaînes de valeur régionales sélectionnées au niveau des principaux maillons concernés (transformation, transport et commercialisation) ;
- Identifier les principaux risques climatiques et environnementaux affectant la performance et la durabilité des filières ;
- Analyser et cartographier les pratiques actuelles des femmes commerçantes et transformatrices susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ;
- Identifier, prioriser et documenter les opportunités vertes techniquement et économiquement viables, en particulier en matière de gestion des déchets, de réduction des consommations d'eau et d'énergie, d'emballages durables et de réduction des émissions de GES.
- Formuler des mesures concrètes, réalistes et inclusives de verdissement adaptées aux PME féminines et aux commerçantes transfrontalières ;
- Identifier les partenariats techniques, financiers et institutionnels pertinents pour soutenir la transition vers des pratiques commerciales plus durables.

Les résultats attendus alimenteront directement la mise en œuvre de la composante du projet sur l'amélioration des connaissances sur les produits et les pratiques commerciales durables et leur mise en application par les femmes commerçantes. Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) sera aussi élaboré pour le projet.

2.4. Portée de l'étude

L'étude couvrira prioritairement les zones d'intervention du projet MTWW le long des corridors **Abidjan–Lagos** et **Tema–Ouagadougou**, avec un focus sur les pays où les chaînes de valeur (CdV) régionales sélectionnées sont les plus actives, notamment : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Ghana. D'autres pays du périmètre du projet MTWW pourraient être pris en compte de manière

complémentaire, selon la pertinence des flux commerciaux des filières ciblées et après validation par l'équipe du projet. Il est également attendu d'évaluer les pratiques des petites commerçantes sur les deux corridors.

2.5. Approche méthodologique

L'étude sera basée sur un desk review approfondi complétée au besoin par des consultations en ligne.

Elle sera composée de :

- **Une revue de littérature** incluant le rapport sur le choix définitif des chaînes de valeur (CdV) du projet MTWW et de son fichier Excel des critères de sélection des chaînes de valeur, les politiques environnementales nationales et régionales sur le commerce transfrontalier, des analyses environnementales et climat des filières concernées, des normes environnementales sectorielles, des Initiatives vertes et intelligentes face au climat dans les chaînes de valeur agricoles et le commerce transfrontalier...etc.
- **Analyse environnementale simplifiée des chaînes de valeur sélectionnées** à travers une cartographie des hotspots environnementaux, une analyse des impacts et de leurs causes par maillon, une analyse des liens entre ces impacts et les activités commerciales des femmes
- **Entretiens ciblés en ligne** avec un échantillon d'entreprises présélectionnée, des organisations des femmes transformatrices et/ou commerçantes, des exportatrices et exportateurs, des transporteurs, services techniques, expert (e)s sur le nexus commerce-climat...etc.
- **Des visites terrains** dans un échantillon de 12 entreprises sélectionnées dans les chaînes de valeur prioritaires (soit 4 par pays, Bénin, Burkina Faso et Cote d'Ivoire)
- **Analyse des opportunités vertes** en efficacité énergétique et énergies renouvelables, en gestion durable de l'eau, emballages durables, économie circulaire, solutions agricoles climato-intelligente, réduction des pertes pendant le transport, transport bas carbone optimisation des circuits logistiques

NB : Dans le cadre de ce mandat, les voyages régionaux ne sont pas admissibles. Les consultants sont autorisés à avoir recours à des sous-traitants locaux pour la collecte de données terrain.

2.6. Livrables attendus

Les livrables attendus sont :

- **Livrable 1** : note méthodologique et un plan de travail incluant un cadre analytique, des outils de collecte de données, un plan d'entretiens et une matrice d'analyse environnementale

- **Livrable 2** : un rapport provisoire d'analyse environnementale, un diagnostic environnemental par CdV, une analyse des risques climatiques, une analyse des liens entre impact sur l'environnement, risques climatiques et les activités commerciales des femmes, et une analyse des opportunités vertes.
- **Livrable 3** : Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) simplifié incluant :
 - une matrice des impacts
 - les mesures d'atténuation
 - les indicateurs de suivi
 - Les responsabilités
- **Livrable 4 : Rapport final** consolidé prenant en compte les commentaires et suggestions de l'équipe projet.

2.7. Profil du/de la consultant(e) ou du cabinet :

Le/la consultant(e) ou les membres clés de l'équipe devront être titulaires d'un **diplôme universitaire de niveau Bac +5 minimum (Master ou équivalent)** dans l'un des domaines suivants ou disciplines connexes :évaluation environnementale et sociale / sciences de l'environnement, génie de l'environnement, gestion de l'environnement et développement durable , aménagement du territoire / géographie , agriculture / sciences agronomiques (avec spécialisation environnementale), sciences sociales avec spécialisation en développement ou en analyse des impacts, etc.

Le ou la consultant(e) devra démontrer :

- Expertise confirmée en évaluation environnementale et sociale, incluant la réalisation d'Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) et l'élaboration de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), avec au moins cinq (5) missions similaires réalisées avec succès
- Expérience avérée dans l'analyse environnementale des chaînes de valeur agricoles, avec au moins trois (3) références pertinentes
- Bonne connaissance des enjeux liés au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest, notamment en lien avec les dynamiques de production, de transformation et de circulation des produits
- Une expertise ou expérience en matière de renforcement du pouvoir économique des femmes constitue un atout, notamment dans des contextes de chaînes de valeur ou de commerce.

Partie 3 : Instruction aux soumissionnaires

3.1. Présentation des offres

Les offres doivent être soumises en version électronique par courriel à l'adresse mtww.communication@ceci.ca, au plus tard le 1^{er} mai 2026 à 17 heures GMT. Les offres et chaque document les accompagnant doivent être numérotés et signés par le candidat. Les Candidat-es devront présenter les offres techniques et financières dans deux fichiers séparément identifiés comme tels « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIERE ».

Le délai de validité des offres sera de 90 jours après la date ultime de réception des offres.

3.2. Document à transmettre pour l'offre de service

3.2.1. Offre technique

Pieces administratives du dossier

- Registre de commerce ou équivalent pour les personnes morales
- Copie de l'attestation d'Immatriculation à l'identification Fiscale Unique (IFU) pour les personnes physiques
- L'engagement de disponibilité durant la période de la mission

Pièces de l'offre technique

- Une méthodologie incluant un chronogramme d'exécution du mandat
- Un curriculum vitae détaillé mettant en exergue les principales qualifications des candidat(e)s au regard de la nature et de la spécificité de la mission
- Les preuves des expériences (attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail)

3.2.2. Offre financière

Pieces constitutive de l'offre financière

- La déclaration de non-corrupcion datée et signée selon le modèle en annexe
- La lettre de soumission précisant le montant global des honoraires de la prestation, hors taxe, datée, et signée suivant le modèle de soumission en annexe
- Le bordereau des prix unitaire (BPU)
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE)

3.3. Evaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite conformément au manuel de procédure de passation des marchés du MTWW.

L'évaluation des offres se déroulera en quatre étapes distinctes

Vérification administrative

Il s'agit de déterminer la recevabilité des offres en vérifiant la présentation des offres conformément aux instructions aux soumissionnaires et ensuite ouvrir l'enveloppe portant la mention « offre technique » de chaque soumission pour en déterminer la conformité aux documents du dossier d'appel

d'offre. La présence et la validité des pièces administrative demandée dans le dossier est vérifiée. L'absence ou la non-validité de l'une des pièces peut entraîner le rejet de l'offre.

Evaluation des offres techniques

Elle prendra en compte les offres jugées recevables après la vérification administrative sur la base des critères définis dans la grille d'évaluation technique ci-après :

- La qualité de la présentation et de la conformité de la soumission aux TDR du dossier d'appel d'offre (10 points)
- Le profil et les expériences (diplômes, expériences etc.) (40 points)
- La méthodologie de travail (40 points)
- L'adéquation de planning de travail (10 points)

L'offre technique est évaluée sur 100 points ; il faut avoir 70 % pour poursuivre l'analyse de l'offre financière ; l'offre technique est pondérée sur 60%.

Dans le cas où personne n'a atteint la note de passage (70%), il peut y avoir une dérogation motivée par la commission pour sélectionner les 3 candidats ayant obtenus les meilleures notes. Les 3 meilleurs dossiers (les plus hautes en notes techniques) seront sélectionnés pour la suite de l'évaluation.

Evaluation des offres financières

Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes pour l'essentiel seront vérifiées pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées comme suit :

- Lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres de l'état des prix forfaitaires, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une différence entre le montant total obtenu par l'application de la quantité au prix unitaire, le prix unitaire prévaudra et le montant corrigé comme tel.

Comparaison des offres

L'offre technique est pondérée à 60% et l'offre financière à 40%.

La note technique est déterminée en selon la formule suivante : $NT = (\text{Nombre de points obtenus}/\text{meilleurs nombre de points}) * 60$;

La note financière est déterminée à la suite du calcul des erreurs en appliquant la formule suivante : $NF = (\text{montant de l'offre le plus bas}/\text{montant de l'offre du soumissionnaire considéré}) * 40$;

La note globale est obtenue en faisant la somme de la note technique et de la note financière;

Le soumissionnaire ayant obtenu le score le plus élevé sera invitée pour des négociations au besoin.

Négociation et attribution du contrat

La négociation portera sur les TDRs, la méthodologie proposée, le personnel, les moyens mis à la disposition de la -du consultant-e par le projet, et les conditions particulières du contrat. Elle aura un lien avec les points forts et les insuffisances notés dans les propositions du soumissionnaire. Ces discussions ne modifieront pas de manière significative les TDR initiaux. Les termes de référence finaux et la méthodologie convenue seront intégrés dans la « Description des services », qui fera partie du contrat. Le Consultant retenu ne sera pas autorisé à remplacer le personnel clé, à moins d'un accord entre les deux parties ou que ce remplacement est indispensable à la réalisation des objectifs de la visite technique. Si tel n'est pas le cas, et s'il est établi que le Consultant a proposé une personne clé pour obtenir une bonne note ou sans s'être assuré de sa disponibilité, ce Consultant peut être disqualifié, et le processus de sélection poursuivi avec le Consultant classé en deuxième position. En

tout état de cause, la personne clé proposée en remplacement doit posséder des qualifications égales ou supérieures à celles de la personne initialement proposée.

Les négociations financières viseront notamment à déterminer quelles seront les obligations fiscales des consultants (le cas échéant) et de quelle manière cet assujettissement à l'impôt sera pris en compte dans le contrat. Dès conclusion des négociations, le projet avisera les autres consultant-es soumissionnaires qu'ils n'ont pas été retenus, et ce dans les meilleurs délais.